

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC
DCM 2023-02-016

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 13 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

| | |
|---|---|
| <u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 23 Présents : 18 Excusés représentés : 5 Votants : 23 | <u>Présents</u> : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Antoine MALEYSSON, Corinne TARGHETTA, <u>Absents excusés représentés</u> : Monsieur Daniel DILITTA a donné pouvoir à Madame Patricia GOUDARD, Monsieur Jean-Yves AUBERT a donné pouvoir à Monsieur Pierre ASTOR, Madame Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Monsieur Alain LUTZ, Madame Cindy ISSARTEL a donné pouvoir à Monsieur Thierry BENEVENT, Monsieur Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Madame Anne-Sylvie MIRMAND Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY |
|---|---|

Objet : Musée des Manufactures de Dentelles : Intégration d'une pièce donnée par Monsieur Jean-Paul GRAB dans l'inventaire

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe, rappelle au Conseil Municipal que depuis 2012 les objets donnés aux agents du musée par des particuliers ne sont ni passés en commission ni rentrés dans l'inventaire réglementaire. Les pièces ayant vocation à intégrer l'inventaire réglementaire doivent être approuvées en conseil municipal avant d'être soumis à l'approbation de la commission scientifique régionale d'acquisition des musées de France (CSRA).

Un acte de donation entre Monsieur Jean-Paul GRAB et le Musée des manufactures de dentelles en date du 5 décembre 2022 a officialisé ce transfert de propriété.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la donation suivante et de l'affecter au Musée des Manufactures de Dentelles :

- dentelle aux poissons, vers 1937, dentelle aux fuseaux primée à l'Exposition Internationale de Paris de 1937
- avec des éléments de documentation :
 - o un panneau « Pièce d'exposition » retraçant les expositions de l'œuvre entre 1937 et 1938
 - o un dessin sur fond noir
 - o un dessin sur fond crème
 - o 15 cartons
 - o deux calques perforés
 - o un calque non perforé
 - o un ouvrage *La Dentelle du Puy à l'Exposition Internationale de Paris 1937*, Le Puy, La Haute-Loire, 1936.

Il est précisé que seule la pièce dénommée « Dentelle aux poissons » sera soumise à l'approbation de la commission scientifique régionale d'acquisition des musées de France

Où cet exposé et après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la donation listée ci-dessous ayant vocation à intégrer l'inventaire réglementaire du Musée des Manufactures de Dentelles
- **Soumet** cette donation à l'avis de la commission scientifique régionale d'acquisition des Musées de France (CSRA)
- **Autorise** le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.
Pour extrait certifié conforme

**Le Maire,
Patricia GOUDARD**

